

Thibault THOMAS 34 9

De: Thibault THOMAS 91 [thibault.thomas91@neuf.fr]
Envoyé: jeudi 20 juillet 2017 13:52
À: 'SELARL MANCIER-LHEURE NOUGARET'
Objet: Dossier THOMAS / FIX

Importance: Haute

Chère Maître,

Mon fils Alexandre et son épouse m'informent que madame FIX accepte ma proposition pour la vente de la maison 32 avenue des Pierrots 91400 au prix de 240.000€ aux conditions suivantes :

- Thibault THOMAS : renoncement aux indemnités d'occupation et autres frais
- Brigitte FIX : renoncement à la demande des diverses factures

Plus rien ne s'oppose à ce que la maison soit vendue à Alexandre et son épouse.

Avez-vous eu de la part de votre Consœur confirmation du renoncement de madame FIX ?

Dans l'affirmative, vous voudrez bien me confirmer par retour de mail la position de la partie adverse pour nous permettre de valider ce renoncement et informer le tribunal de cet accord.

A vous lire,

Cordialement

Thibault THOMAS